



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°502 du 28 novembre au 4 décembre 2024

RÉCONCILIATION
L'AVANT-PROJET DE
CHARTRE ATTENDU

AFROBASKET 2025
LES AIGLES TOUJOURS
EN COURSE



NOUVEAU GOUVERNEMENT

ENTRE CONTINUITÉ ET DÉFIS

Dirigée par le Général de division Abdoulaye Maïga, la nouvelle équipe gouvernementale a pour mission de conduire la Transition à son terme.

GRATUIT

Ne peut être vendu



CANAL+
CINEMA(S)

30 JOURS OFFERTS*

A TOUT CANAL+
POUR TOUT REABONNEMENT
A VOTRE FORMULE

* Offre valable du 14 novembre au 31 décembre 2024 pour tout réabonnement à la dernière formule active. Valable deux fois sur la période. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

ÉDITO

Où est passée notre discrétion ?

Il fut un temps où les correspondances officielles inspiraient respect et sérieux. Aujourd'hui, cette période semble révolue. Les lettres administratives, plaintes et documents confidentiels, etc. se retrouvent sur les réseaux sociaux, souvent avant même que leurs destinataires ne les reçoivent. Ce qui nous pousse à nous poser la question de savoir que fait-on de la notion de confidentialité ? Visiblement, le sens du secret qui préservait l'intégrité de nos institutions est en déclin. Dans nos sociétés, où la retenue et la discrétion étaient valorisées, ce phénomène est choquant et inquiétant. Des affaires graves, parfois très sensibles, sont exposées à l'opinion publique sans filtre. Une plainte confidentielle, une décision d'une importance stratégique ou parfois même des échanges privés deviennent des sujets de débat sur les réseaux. Tout le monde commente et interprète, mais à quel prix ? S'il y en a un, il ne devrait être que celui de la dignité des individus et de la crédibilité de nos institutions, qui sont sacrifiées sur l'autel de l'opinion publique. Ce n'est pas seulement un problème technique, mais une crise de nos valeurs. Une société sans secrets est vulnérable, cédant la place à la méfiance et aux suspicions. À force d'exposer tout, nous banalisons l'essentiel, même ce qui devrait rester grave et solennel. Face à cette situation, il urge de tirer la sonnette d'alarme. Nous devons nous rappeler que certaines choses ne se partagent pas et que le respect de la confidentialité est essentiel pour préserver la confiance et l'efficacité des institutions. Aux autorités de renforcer les contrôles et de sévir au besoin, mais aussi à nous, citoyens, de faire preuve de retenue. La confidentialité n'est pas un détail. C'est la base d'un échange digne et respectueux. Ne l'oublions pas !

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

81 386 000

FCFA, c'est le montant gagné par un parieur de PMU, avec une mise de 300 FCFA, selon la société dans un communiqué le 25 novembre.

ILS ONT DIT...

• « Que ferait la HAC si, demain, Issa Kaou N'Djim était relaxé des poursuites engagées contre lui ? Alors, la HAC peut et doit réagir positivement au recours gracieux introduit par Jolib TV et aux médiations en cours, en veillant à ce qu'il ne s'instaure pas un bras de fer évitable et inutile entre elle et le « monde des médias ». **Me Mountaga Tall**, le 27 novembre 2024.

• « Nous ne perdrons pas nos capacités de réaction en cas de violation du cessez-le-feu par le Hezbollah. Toute infraction entraînera une réaction puissante ». **Benjamin Netanyahu**, le 27 novembre 2024.

Donnez votre avis sur [Journal du Mali](http://www.journaldu mali.com)

RENDEZ-VOUS

30 novembre 2024 :

Korè Baro, Ségou

29-30 novembre 2024 :

Forum de la mode et du Design, Bamako

29 novembre - 1er décembre 2024 :

Kéné Art, Sikasso

3-4 décembre 2024 :

Congrès minier international du Maroc, Marrakech

UN JOUR, UNE DATE

Le 30 novembre 2016 : Début à Sikasso du procès d'Amadou Aya Sanogo et 17 coaccusés dans l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat de 21 bérêts rouges en 2012.



Fatoumata Diawara, artiste chanteuse, a obtenu le Grand Prix SACEM 2024, Musiques du monde.



La numéro 2 mondiale, **Iga Swiatek**, a été suspendue un mois le 28 novembre par l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (ITIA). La Polonaise a été testée positive à une substance interdite, la trimétazidine.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Des Libanais se réjouissent de la signature d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah, ce 27 novembre 2027.

NOUVEAU GOUVERNEMENT : ENTRE CONTINUITÉ ET DÉFIS

Mis en place le 21 novembre 2024, suite au limogeage de l'ancien Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, le nouveau gouvernement fait face à des défis persistants dans divers domaines, tout en devant préserver la stabilité sociopolitique du pays. Dirigée par le Général de division Abdoulaye Maïga, cette nouvelle équipe a pour mission de conduire la Transition à son terme dans les prochains mois.

MOHAMED KENOVI

On ne change pas une équipe qui gagne. Cependant, un réajustement s'impose lorsque le capitaine de l'équipe n'est plus sur la même longueur d'onde que ses coéquipiers. C'est en somme la situation qui a prévalu la semaine dernière au sommet de la Transition, aboutissant à la nomination du Premier ministre Abdoulaye Maïga et à la formation d'un nouveau gouvernement. Bien que l'équipe gouvernementale sortante, en place depuis mai 2021 avec un réaménagement intervenu le 1er juillet 2023, n'ait pas montré ses limites, sa dissolution a été directement causée par le limogeage de Choguel Maïga, dont les propos virulents à l'encontre des militaires, tenus le 16 novembre dernier, ont provoqué l'ire de nombreuses organisations de soutien à la Transition. Cela explique le choix du nouveau Premier ministre et du Président de la Transition de conserver dans le nouveau gouvernement 21 ministres de l'ancienne équipe.

Ossature maintenue Tout comme l'équipe sortante, le gouvernement d'Abdoulaye Maïga est composé de 28 ministres. Les ministres de la Défense et de la Réconciliation nationale, les Généraux de corps d'armée Sadio Camara et Ismaël Wagué, sont maintenus à leurs postes. C'est également le cas d'Abdoulaye Diop et d'Alousséni Sanou, reconduits respectivement aux Affaires étrangères et à l'Économie. En plus de ces départements stratégiques, plusieurs ministres ont conservé leurs portefeuilles, notamment

Mahamadou Kassogué à la Justice, le Général de division Daoud Aly Mohammedine à la Sécurité, le Colonel Assa Badiallo Touré à la Santé, Mme Dembélé Madina Sissoko aux Transports, Amadou Sy Savané à l'Éducation nationale et Fassou Koulibaly au Travail, à la Fonction publique et au Dialogue social. Abdoul Kassim Fomba, Amadou Keita, Bouréma Kamsaye, Mossa Ag Attaher et Alhamdou Ag Ilyène ont également été reconduits respectivement aux ministères de la Jeunesse et des Sports, des Mines, de l'Enseignement supérieur, des Maliens de l'Extérieur et de la Communication. « Le nouvel attelage s'inscrit clairement dans une logique de continuité. Je pense qu'il n'y aura pas de changements majeurs dans la politique mise en place, d'autant plus que c'est le Président de la Transition qui continuera à donner les orientations stratégiques », estime l'analyste politique Oumar Sidibé.

Notre engagement pour le Mali est le même. Il n'y aura pas de changement de cap, mais une réorientation technique.

Si la taille du gouvernement reste conforme à la loi fixant à 30 le nombre maximum de ses membres, la Loi 052, qui fixe le quota des femmes à 30% dans les postes nominatifs et électifs, n'a pas été respectée.

Changements mineurs Seuls 7 anciens ministres ont quitté le gouvernement. Parmi eux, les proches du Premier ministre sortant Choguel Kokalla Maïga, comme on pouvait s'y attendre, Ibrahim Ikassa Maïga et Mme Sylla Fatouma Sékou



Le nouveau gouvernement de la transition dirigé par le Premier ministre Abdoulaye Maïga.

Dicko, qui étaient respectivement en charge de la Refondation de l'État et des Réformes politiques et institutionnelles. Bintou Camara a également été remerciée au ministère de l'Énergie et de l'Eau, tout comme Mariam Maïga et Aminata Traoré, qui ont perdu leurs portefeuilles à la Promotion de la Femme et à l'Entrepreneuriat national. Andogoly Guindo et Mamadou Samaké, également débarqués des ministères de l'Artisanat et de l'Environnement, ne poursuivront pas l'aventure au sein de l'équipe gouvernementale.

électorale, comme l'estiment de nombreux spécialistes. Quant au département de la Refondation de l'État, il sera désormais piloté par le professeur d'Enseignement supérieur à la retraite Bakary Traoré. L'ancienne Maire de la Commune urbaine de Goundam et ex Ambassadrice du Mali en Allemagne Oumou Sall Seck, prend les commandes du ministère de l'Entrepreneuriat national, tandis que le département de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable est confié à Mme Doumbia Mariam Tangara,

Sept nouveaux ministres font donc leur entrée dans le gouvernement du Premier ministre Abdoulaye Maïga, qui conserve par ailleurs son ancien portefeuille de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Le spécialiste en Décentralisation, déconcentration et élections Mamani Nassiré est nommé ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du soutien au processus électoral. Ce qui va dans le sens de faire de 2025 une année

Ingénieur des eaux et forêts. Nouveau visage également au ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, désormais dirigé par l'entrepreneur culturel et fondateur du Festival sur le Niger Mamou Daffé. Mme Diarra Djénéba Sanogo est quant à elle nommée ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, et le département de l'Énergie et de l'Eau, l'un des secteurs avec le plus d'attentes de la part de la population, est

REPÈRES

20 novembre 2024 :

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga est démis de ses fonctions

21 novembre 2024 :

Le Général de Division Abdoulaye Maïga est nommé Premier ministre. Il forme dans la foulée un nouveau gouvernement

28 ministres composent le nouveau gouvernement, dont 5 femmes

désormais dirigé par l'ancien Administrateur général du cabinet de consultation Consultaf, Boubacar Diané.

Nouveau cap ? Depuis le début de la Transition, en 2020, le Général de division Abdoulaye Maïga est le troisième Premier ministre aux commandes du gouvernement. Contrairement au changement intervenu en mai 2021, avec la rectification de la Transition et la nomination de Choguel Kokalla Maïga, l'arrivée du nouveau Premier ministre ne présage pas de changements majeurs pour la suite de la période transitoire. Le Général de division Abdoulaye Maïga l'a d'ailleurs indiqué aux membres

du cabinet de la Primature lors de sa prise de contact, le lundi 25 novembre 2024. « Notre engagement pour le Mali est le même. Il n'y aura pas de changement de cap, mais une réorientation technique. L'essentiel, c'est de maintenir la même vision pour atteindre les objectifs de réalisation de la vision du chef de l'État, celle du Mali Kura », a confié le Premier ministre. Pour cette réorientation technique, le Général de division a déjà pris des mesures à la Primature. Les décrets de nomination de plusieurs conseillers spéciaux, ainsi que de nombreux conseillers techniques et chargés de mission proches de son prédécesseur, ont été abrogés le 25 novembre 2024. Le Chef du gouvernement, réputé pour sa rigueur et son pragmatisme dans la conduite des affaires, va s'entourer d'autres profils dans sa mission à la Primature.

Grands défis Si la nouvelle équipe gouvernementale ne devrait pas amorcer de changements majeurs dans la conduite de la suite de la Transition, elle est tout de même attendue sur plusieurs fronts. Dans ce contexte, aucun calendrier n'a encore été fixé, mais de plus en plus de voix s'élèvent

au sein de la classe politique pour demander l'organisation de l'élection présidentielle qui mettra un terme à la Transition, pour amorcer un retour effectif à l'ordre constitutionnel. Pour certains observateurs, la nomination d'un ministre délégué en soutien au processus électoral constitue un signal fort du nouveau gouvernement en faveur de la tenue prochaine de cette élection. Pour relever le défi de l'organisation d'un scrutin présidentiel apaisé, transparent et crédible, le Général de division Abdoulaye Maïga devra rassembler et impliquer l'ensemble des acteurs de la classe politique tout au long du processus. Le nouveau gouvernement devra également poursuivre les efforts sur le plan sécuritaire en intensifiant la lutte contre le terrorisme sur l'ensemble du territoire. Malgré les succès engrangés par les Forces armées maliennes ces derniers mois, la menace terroriste demeure et nécessite une adaptation continue des stratégies sur le terrain. La refondation de l'État enclenchée sous cette Transition devrait également se poursuivre sous la nouvelle équipe gouvernementale avec le parachèvement de nombreuses réformes politiques et institutionnelles en cours. Le Premier ministre Abdoulaye Maïga et son gouvernement sont en outre très attendus sur la résolution de la grave crise énergétique que traverse le pays depuis plus de deux ans. Le nouvel attelage aura également pour missions la relance économique, l'apaisement du climat social, la lutte contre la corruption et des efforts en matière de bonne gouvernance.

Sur le plan diplomatique, le Premier ministre et son gouvernement devront également faire face au défi de consolider le positionnement du Mali dans la sous-région, de poursuivre les chantiers de développement de la Confédération de l'AES et de préparer la sortie annoncée du Mali, avec le Burkina Faso et le Niger, de la CEDEAO, qui sera effective en janvier 2025. ■

3 QUESTIONS À



HAMIDOU DOUMBIA

Secrétaire politique du parti Yelema

1 Avec la nouvelle équipe gouvernementale, doit-on s'attendre à une nouvelle dynamique ?

Il y a eu un changement de Premier ministre, mais plus de 80% de l'ancien gouvernement a été reconduit. Je ne m'attends donc pas à un changement majeur. Si le Président change de Premier ministre tout en maintenant presque le même attelage gouvernemental, il est peu probable que nous assistions à des avancées significatives par rapport au passé. De plus, ce gouvernement s'installe dans une violation de la Loi 052, qui impose un quota de 30% de femmes dans les postes électifs et de nomination.

2 Quelles doivent être les priorités du nouveau gouvernement ?

La priorité absolue doit être de sortir de la Transition en organisant des élections libres et transparentes, auxquelles les autorités ne participeront pas. Cependant, il est également crucial de résoudre les problèmes quotidiens des Maliens, tels que les délestages d'électricité et la relance de l'économie.

3 Un ministre a été délégué pour le soutien au processus électoral.

Est-ce un signe avant-coureur de l'organisation prochaine des élections ?

Aujourd'hui, ce ne sont plus les symboles qui comptent, mais les actes. Nous verrons si, dans les semaines à venir, le gouvernement nous présentera un chronogramme. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions évaluer la volonté réelle de nos autorités d'aller vers les élections.

MINISTRES ENTRANTS AU GOUVERNEMENT

BOUBACAR DIANÉ
Ministre de l'Énergie et de l'Eau

M^{ME} DOUMBIA MARIAM TANGARA
Ministre de l'Environnement,
de l'Assainissement et du
Développement durable

BOUKARY TRAORÉ
Ministre de la Refondation
de l'État

OUMOU SALL SECK
Ministre de l'Entrepreneuriat
national, de l'Emploi et de la
Formation professionnelle

MAMOU DAFFÉ
Ministre de l'Artisanat,
de la Culture, de l'Industrie
hôtelière et du Tourisme

MAMANI NASSIRÉ
Ministre délégué auprès du Premier
ministre, chargé des réformes politiques et
du soutien au processus électoral

M^{ME} DIARRA DJENEBA SANOGO
Ministre de la Promotion de la
Femme, de l'Enfant et de
la Famille

MINISTRES SORTANTS

BINTOU CAMARA
Ministre de l'Énergie et de l'Eau

MAMADOU SAMAKÉ
Ministre de l'Environnement,
de l'Assainissement et du
Développement durable

IBRAHIM IKASSA MAÏGA
Ministre de la Refondation
de l'État

BAGAYOKO AMINA TRAORÉ
Ministre de l'Entrepreneuriat
national, de l'Emploi et de la
Formation professionnelle

ANDOGOLY GUIINDO
Ministre de l'Artisanat,
de la Culture, de l'Industrie
hôtelière et du Tourisme

FATOUMA SÉKOU DICKO
Ministre délégué auprès du Premier
ministre, chargé des réformes politiques et
du soutien au processus électoral

MARIAM MAÏGA
Ministre de la Promotion de la
Femme, de l'Enfant et de
la Famille



Du nouveau chez Sahel Infusion CAFÉ GINGEMBRE made in Mali



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

PAIX ET RÉCONCILIATION NATIONALE : OÙ EN EST L'AVANT-PROJET DE CHARTE ?

La Commission de rédaction de l'avant-projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale avait été mise en place en juillet pour une durée de deux mois. Elle a achevé son travail début octobre. Selon nos informations, le document final de l'avant-projet a été remis au Président de la Transition, auquel il revient de décider de la suite du processus.

MOHAMED KENOVI

Le Président de la Transition avait prolongé jusqu'au 30 septembre dernier le mandat initial de la Commission pour élargir les consultations aux Institutions de la République ainsi qu'aux anciens Présidents et Premiers ministres. « Ce travail a été fait. Nous avons ajouté à l'avant-projet à la fois les éléments nouveaux proposés par les Chefs des différentes institutions, les anciens Présidents et anciens Premiers ministres, mais aussi une synthèse des propositions des forces vives de la Nation », affirme Dr. Ely Bréhima Dicko, membre de la Commission. Il affirme que le document finalisé a déjà été remis au Président de la Transition, même s'il n'y a pas eu de cérémonie solennelle pour l'occasion.



Attendu depuis fin août, l'avant-projet de Charte n'a toujours pas été remis

selon Dr. Ely Bréhima Dicko. Comme pour l'élaboration de la Constitution du 22 juillet 2023, le Général d'armée Assimi Goïta peut mettre en place une Commission de finalisation de l'avant-projet élargie aux forces vives et aux

Secrétariat général du gouvernement avant de le faire examiner et adopter par le Conseil des ministres. Par la suite, ce projet de loi pourrait être envoyé sur la table du Conseil national de transition (CNT), qui devra se prononcer sur son adoption finale pour en faire une loi.

Mais pour l'heure aucune information ne filtre sur le timing de la suite du processus. « Je pense que les autorités sont en train de se pencher sur ces différentes options afin de choisir la bonne approche. Et on sait également qu'il y a eu dernièrement des soubresauts politiques. Tout cela peut impacter l'agenda », confie Dr. Dicko. ■

Le document finalisé a déjà été remis au Président de la Transition, même s'il n'y a pas eu de cérémonie solennelle pour l'occasion.

Concernant la suite du processus d'élaboration de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, plusieurs options s'offrent au Président de la Transition,

institutions. Cette Commission aura un délai maximum d'un mois pour cette mission. Le Président de la Transition pourrait aussi décider de faire passer le document final au

Transition Le PARENA appelle à une feuille de route pour le retour à l'ordre constitutionnel

Le Parti pour la Renaissance Nationale (PARENA) appelle les autorités de la Transition à ouvrir une concertation inclusive avec toutes les forces vives du pays pour établir une feuille de route visant le retour à la légalité constitutionnelle par la tenue d'élections régulières et crédibles. Cet appel est contenu dans un memorandum signé

par le Comité directeur du parti et concernant la situation au Mali, publié suite à la nomination du Général de division Abdoulaye Maïga en tant que Premier ministre et à la formation d'un nouveau gouvernement. Le parti de l'ancien chef de la diplomatie malienne Tiébilé Dramé dénonce également la formation de la nouvelle équipe

gouvernementale « du jour au lendemain, sans aucune consultation des forces vives ». Pour le PARENA, afin d'instaurer un climat apaisé au Mali, les autorités de la Transition doivent libérer les onze leaders de la Coalition du 31 mars emprisonnés depuis cinq mois, ainsi que tous les autres prisonniers politiques, mettre fin aux attaques contre

EN BREF

URD : 12^{ÈME} CONFÉRENCE NATIONALE CE SAMEDI



La 12^{ème} Conférence nationale de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) se tiendra ce samedi 30 novembre 2024 au Centre international de conférences de Bamako (CICB). Placée sous le thème « Un peuple résilient, résolument engagé pour un Mali émergent », cette Conférence nationale rassemblera l'ensemble des délégués venus des différentes sections du parti à travers le pays, qui passeront en revue le rapport d'activité annuel de l'URD. Ce sera également l'occasion pour ces délégués d'analyser les forces et les faiblesses du parti et l'environnement politique national et de donner des orientations nouvelles au Bureau exécutif national. A priori, aucun changement majeur n'est attendu concernant le positionnement de cette formation politique. Le parti de la Poignée de mains devrait continuer à soutenir la Transition, comme indiqué dans un récent communiqué. Cette 12^{ème} Conférence nationale de l'URD fait suite au renouvellement effectué ces dernières semaines des bureaux de plusieurs sections du parti dans les différentes régions et dans le District de Bamako. ■



CHRISTOPHE GOMART

« Sécurité, économie et stabilité politique, trois piliers indissociables »

Général de corps d'armée et député européen élu en juin 2024 sur la liste des Républicains, Christophe Gomart est Vice-président de la Sous-commission Sécurité et Défense (SEDE) et membre de la Commission des Affaires étrangères au Parlement européen. En 2013, il a participé à l'Opération Serval au Mali. Dans cet entretien, il aborde les défis de la stabilisation du Sahel.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Quelle est la clé pour stabiliser durablement le Sahel ? La coopération régionale est indispensable. Les groupes terroristes exploitent les frontières pour se déplacer et opérer en toute impunité. Sans coordination entre les pays, cette lutte sera inefficace. L'exemple d'Europol en Europe montre l'importance d'une structure capable d'agir au-delà des frontières, une approche encore à construire dans le Sahel.

L'option militaire, à elle seule, peut-elle résoudre les problèmes ?

Non, l'option militaire est nécessaire mais insuffisante. Pour stabiliser le Sahel, il faut s'appuyer sur trois piliers : sécurité, économie et stabilité politique. Lors de l'Opération Serval, j'ai vu de jeunes Maliens rejoindre des groupes armés pour des raisons économiques. Si nous ne leur offrons pas d'alternatives, ces recrutements continueront. Sans institutions politiques solides pour soutenir un développement à long terme, aucun progrès ne sera durable. Une armée forte est essentielle, mais elle doit être accompagnée de gouvernements stables et non corrompus.

Quelle place pour l'environnement dans cette stratégie ?

L'environnement est une clé dans le pilier économique. La désertification, la raréfaction des ressources en eau et les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont des catalyseurs de l'instabilité. Reboiser, gérer durablement les terres et restaurer les écosystèmes sont nécessaires pour assurer des moyens de subsistance et éviter des migrations massives.

L'Europe joue-t-elle un rôle suffisant dans cette région ?

L'Union européenne fait beaucoup, mais il faut aller plus loin. La sécurité est importante, mais l'Europe doit également investir dans les infrastructures et encourager la création d'emplois pour éviter que les populations ne se tournent vers les groupes armés. L'engagement européen doit s'intensifier, car ce qui se passe au Sahel a des répercussions sur la sécurité en Europe.

Quels espoirs pour l'avenir ?

Si les trois piliers, à savoir la sécurité, l'économie et la stabilité politique sont renforcés de manière concertée, il est possible de stabiliser la région. Cela demandera un effort international soutenu, mais c'est la seule voie pour transformer le Sahel en un espace de paix et de prospérité. ■

15 000 CASH

CHAQUE JOUR !

TENTE TA CHANCE

Participe dès maintenant en composant le

#463#

JOUEZ & GAGNEZ !

TIRAGE DU LUNDI AU SAMEDI

19H00

SUR

JEUNESSE MALIENNE ET EMPLOI : UNE GÉNÉRATION FACE À UN MARCHÉ DU TRAVAIL INADAPTÉ

Avec 75 % des chômeurs âgés de 18 à 35 ans, le Mali fait face à une crise d'emploi qui reflète des inégalités profondes et structurelles. Entre inadéquation des formations, domination du secteur informel et disparités régionales marquées, la jeunesse malienne lutte pour s'insérer dans un marché du travail inadapté.

MASSIRÉ DIOP

Selon l'étude Mali-Mètre (2019-2024), les jeunes âgés de 18 à 35 ans représentent 75% des chômeurs, soit trois fois plus que les autres groupes d'âge. Cette situation reflète des inégalités marquées sur les plans régional, éducatif et de genre, aggravant les défis liés à leur intégration dans le marché du travail. Les régions du Nord, notamment Gao, Kidal, Mopti et Ménaka, sont les plus touchées par le chômage et l'inactivité. Les jeunes de ces régions ont jusqu'à 70% moins de chances d'être actifs par rapport à leurs homologues de Bamako. Ce déséquilibre est aggravé par les défis sécuritaires et le manque d'opportunités locales. À l'inverse, les régions méridionales enregistrent un niveau d'activité plus élevé, mais cette activité est dominée par le secteur informel, qui emploie plus de 70% des jeunes actifs, avec un taux de 77% chez les femmes. Le genre est un facteur déterminant dans l'accès à l'emploi. Les femmes, qui constituent 51% des jeunes, sont largement surreprésentées parmi les inactifs, avec 75% d'entre elles confinées à des rôles domestiques. Parmi les jeunes ac-



Une vue du siège de l'ANPE à Bamako.

tives, la plupart évoluent dans des emplois précaires. Paradoxalement, les hommes, bien qu'affichant un taux d'activité plus élevé, sont plus souvent au chômage, ce qui reflète leur forte présence dans les secteurs formels, où la concurrence est rude. L'étude révèle également une inadéquation majeure entre l'éducation et l'emploi. Les diplômés du supérieur ont 5,66 fois plus de chances d'être au chômage que ceux sans formation, tandis que les jeunes diplômés du secondaire affichent également des taux d'inactivité élevés. En revanche, les jeunes sans formation ou ayant un niveau primaire sont plus souvent actifs, bien que cantonnés à des emplois peu qualifiés

dans l'agriculture ou l'artisanat. Cette inadéquation met en évidence les limites du système éducatif, qui ne parvient pas à répondre aux besoins d'un marché du travail dominé par l'économie informelle. Pour inverser cette tendance, une réforme profonde et ciblée est nécessaire. L'amélioration de la formation professionnelle pour répondre aux besoins économiques locaux, le soutien à l'entrepreneuriat pour favoriser la création d'emplois et l'adoption de politiques inclusives visant à réduire les disparités régionales et de genre sont essentiels.

De plus, l'étude souligne aussi qu'exploiter pleinement le potentiel de la jeunesse malienne nécessite des efforts concertés pour aligner les opportunités économiques avec leurs compétences et aspirations. Le

EN BREF

FINANCEMENTS AGRICOLES : L'AFRIQUE EN TÊTE DES BÉNÉFICIAIRES

En 2022, l'Afrique a reçu la plus grande part des flux de développement de l'Agriculture (DFA). Selon un rapport de la FAO, publié ce mois-ci, ces flux de développement ont atteint un niveau record de 390,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 16% par rapport aux 336,8 milliards de dollars de 2021. L'Afrique a reçu la plus grande part, à savoir 47,3%, suivie de l'Asie avec 23,8% et des Amériques avec 11,8%. En 2022, la Banque islamique de développement a été le principal donateur du DFA, suivie de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de l'Association internationale de développement, de la Banque mondiale, de l'Allemagne, des institutions de l'Union européenne et de la Banque asiatique de développement. L'Égypte, le Maroc, l'Éthiopie et le Nigeria font partie des dix premiers pays bénéficiaires du DFA. Avec un indice oscillant autour de 0,5%, l'agriculture a reçu une part des flux de développement inférieure à sa contribution relative au PIB dans les pays bénéficiaires. ■

document prévient que sans ces actions, cette génération, pourtant centrale à la démographie du Mali, continuera de porter le poids des échecs structurels du marché du travail. ■

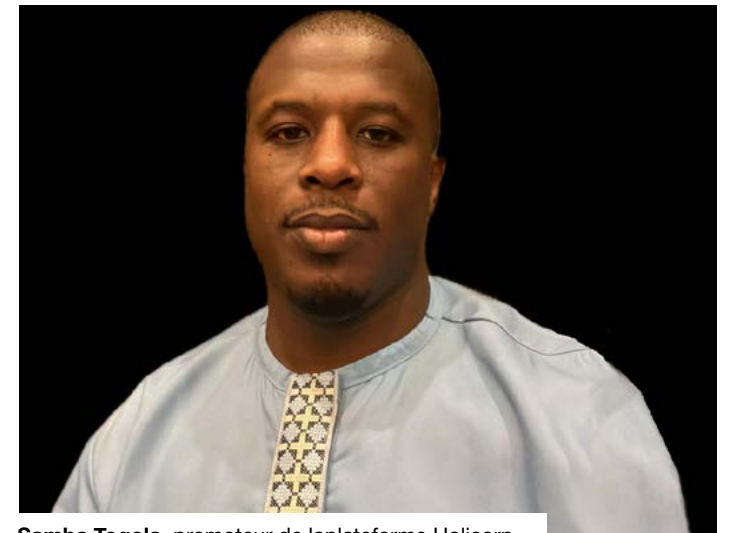
HoliCorp Mettre en lien formation et emploi

Samba Togola est ingénieur en gouvernance des systèmes d'information et titulaire d'un MBA en management financier et des ressources humaines. Actuellement, il occupe le poste de manager principal chez HoliCorp, créée en février 2024, en réponse à la croissance de ses activités au sein de SOS Technology, fondée en 2018.

En tant qu'enseignant dans des universités, il est régulièrement interpellé par des étudiants en fin de cycle sur les difficultés qu'ils rencontrent, notamment "le niveau d'exigence du marché de l'emploi qui ne les favorise pas". L'ingénierie informatique restant son domaine d'expertise, il y voit un créneau d'opportunité. Son goût pour le challenge et l'innovation l'incite également à agir. "C'est la raison principale qui m'a incité à me lancer dans le domaine des nouvelles technologies", ajoute-t-il. "Nous nous spécialisons aussi dans l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle en mettant en place divers programmes. Ces

derniers ont pour missions exclusives d'intervenir dans l'orientation professionnelle, la formation, les stages et le placement en emploi au sein des entreprises", précise-t-il. La société développe des solutions grand public, y compris la toute récente HoliLink, un réseau social professionnel visant à simplifier les échanges et à générer des opportunités pour les professionnels.

Défis "Comme beaucoup d'entreprises, nous faisons actuellement face à la crise économique", avoue M. Togola. Cela s'accompagne de la diminution de la consommation et d'une résistance au changement. Cependant,



Samba Togola, promoteur de la plateforme Holicorp.

ces défis ne découragent pas l'entrepreneur, car "les activités avancent également". En perspective, "nous comptons établir des consortiums autour de ces questions et offrir des services à l'étranger, ainsi que nos produits". En deux ans, il a organisé un symposium, établi des partenariats avec

des universités et des facultés et mis en place un cabinet spécialisé axé sur ces enjeux. De plus, grâce à cet « état d'esprit » propre à tout entrepreneur, il est convaincu que pour changer une situation, il faut s'engager, car c'est la voie vers la liberté. ■

FATOUMATA MAGUIRAGA

Marché des titres de l'UEMOA Le Mali encaisse 33 milliards FCFA

Le Mali a réussi à lever 33 milliards de FCFA sur le marché des titres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Survenue le 27 novembre dernier, cette opération a été réalisée à l'issue d'une adjudication simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) d'une maturité de 364 jours et d'obligations assimilables du Trésor (OAT) de 3 et 5 ans.

Initialement, le montant visé était de 30 milliards de FCFA, ce qui souligne l'engouement des investisseurs pour les titres émis par le pays. Le total des soumissions pour cette opération a atteint 40 204 990 000 FCFA, conduisant à un taux de couverture de 134,02%. Les rendements offerts ont également été attractifs, avec un rendement moyen pondéré de 9,45%

pour les BAT, tandis que les OAT ont affiché des rendements de 8,91% et 7,92% pour les maturités de 3 et 5 ans, respectivement. Ce résultat témoigne de la confiance des investisseurs dans la capacité du Mali à honorer ses engagements financiers. Il est intéressant de noter que les précédentes opérations de novembre avaient également affiché des taux de couverture

élevés, de 101% et 160%, renforçant l'attrait du pays sur le marché des titres. En revanche, lors d'une émission antérieure le 30 octobre 2024, le Mali avait rencontré des difficultés, n'atteignant qu'un taux de couverture de 74,62% pour un montant de 25 milliards de FCFA, ce qui reflète la volatilité et les défis du marché financier dans la région. ■ **FM**



Stockez vos données en toute **sécurité** avec Afribone.

20 28 00 00
Consulter notre nouveau site web
www.afribone.com

f i n x

ACADÉMIE AFRICAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ : UN PROJET POUR LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE EN AFRIQUE

La ville de Dakha, au Maroc, a récemment accueilli le lancement officiel de l'Académie Africaine des Sciences de la Santé (AAHS). Portée par la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé, cette initiative vise à renforcer la coopération Sud-Sud pour développer la souveraineté sanitaire en Afrique.

MASSIRÉ DIOP



Lancement de l'Académie africaine des sciences de la santé au Maroc le 25 novembre 2024.

L'Académie a pour mission de devenir un centre d'excellence en santé publique. Elle s'engage à promouvoir la recherche et l'innovation adaptées aux besoins du continent africain. Par ailleurs, elle ambitionne de créer un espace dédié à l'échange et à la collaboration entre institutions et experts afin de relever les défis sanitaires auxquels l'Afrique est confrontée. Signalons que lors de cette cérémonie de lancement, le Mali était représenté par le Président du Conseil national de l'Ordre des Médecins, Dr Sidi Sissoko, le Pr Youssouf Z. Coulibaly, membre du CNT, le Pr Massama Konaté de la FMPOS, le Pr Alkadri Diarra du PCNOM et la Pr Mariam Sylla, Doyenne de la FMPOS et désormais Académicienne Africaine des Sciences de la Santé. Parmi ses objectifs principaux, l'AAHS prévoit également de former de nouveaux leaders dans le domaine de la

santé. Cela passera par des programmes de formation intégrant des technologies modernes et des approches adaptées aux réalités africaines. L'Académie se donne aussi pour mission d'établir un Observatoire africain chargé de collecter et d'analyser des données afin d'éclairer les décideurs politiques dans l'élaboration de stratégies sanitaires.

L'Académie Africaine des Sciences de la Santé ambitionne de devenir un centre d'excellence en santé publique, en promouvant la recherche et l'innovation adaptées aux besoins du continent africain.

Un projet structurant pour l'Afrique La Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé, qui soutient ce projet, a démontré son engagement envers des initiatives struc-

turantes en matière de santé. Bien que les chiffres exacts liés aux investissements n'aient pas été rendus publics, des partenariats stratégiques ont déjà été signés en marge du lancement. Ces accords visent à renforcer les collaborations entre les institutions africaines dans le domaine des sciences de la santé. Les modalités d'adhésion future à l'Académie ne sont pas encore précisées. Toutefois, le projet repose sur une approche inclusive et collaborative. Les institutions et experts souhaitant y participer devront probablement répondre à des critères d'excellence en phase avec les objectifs du projet. Ce lancement marque une étape majeure dans la vision du Maroc de devenir un acteur clé du développement des systèmes de santé africains. L'Académie Africaine des Sciences

de la Santé s'inscrit dans une dynamique plus large visant à doter le continent d'outils et de compétences pour renforcer son autonomie en matière de santé publique. ■

EN BREF

VBG : UNE AUGMENTATION INQUIÉTANTE

Entre janvier et mai 2024, les Violences Basées sur le Genre (VBG) ont enregistré une augmentation alarmante de 89% par rapport à la même période en 2023 au Mali, selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Un total de 7 641 cas a été recensé. Certains facteurs, notamment les conflits, expliquent cette hausse. Le rapport précise que les agressions sexuelles, les mariages forcés et les violences psychologiques constituent les principales formes de VBG. 97% des survivantes sont des femmes, dont 19% sont des filles de moins de 18 ans. Ces chiffres inquiétants révèlent, en cette période de campagne des 16 jours d'activisme contre les VBG, que la lutte doit encore s'intensifier. Selon Mme Diarra Djingaraye Ibrahim Maïga, Présidente du Mouvement féministe du Mali (MFM), si la reconstruction est possible après des violences physiques, elle est beaucoup plus difficile en cas de violences morales. Ces violences sont souvent banalisées ou ignorées par la famille ou l'entourage. Il est donc important qu'elles soient mieux reconnues et comprises. Le rôle de la famille est essentiel dans cette lutte, comme le suggère le thème national : « Rôle et responsabilité de la famille pour l'abandon des violences faites aux femmes et aux filles au Mali ». En effet, lorsque les femmes et les filles rencontrent des problèmes, c'est vers leurs familles qu'elles se tournent. « Si ces familles n'ont pas l'oreille pour les écouter, ce sera difficile », ajoute Mme Diarra. De plus, étant donné que le cycle de violences commence souvent au sein de la famille, il est essentiel d'y mettre fin tôt. ■

L'AFRIQUE À LA COP29 : ESPOIRS DOUCHÉS ET FINANCEMENTS INSUFFISANTS

La COP29, tenue récemment à Bakou, en Azerbaïdjan, a laissé un sentiment amer parmi les pays en développement, notamment en Afrique. Malgré des enjeux vitaux liés au dérèglement climatique, les promesses financières des pays pollueurs, en particulier occidentaux, n'ont pas été à la hauteur des attentes. Le sommet a dévoilé un écart conséquent entre les engagements pris et les besoins réels pour lutter contre le changement climatique.

MASSIRÉ DIOP



Les dirigeants des pays participants à la COP29.

Les pays en développement ont souligné la nécessité de mobiliser 1 300 milliards de dollars par an pour soutenir leurs efforts climatiques. Ces fonds, indispensables pour des mesures d'adaptation et de transition énergétique, devaient provenir de financements publics. Cependant, les négociations ont stagné. Les nations africaines, déjà confrontées à une dette critique, ont ex-

primé leur refus des prêts, les jugeant non adaptés à la situation et appauvrissants. La promesse historique de 100 milliards de dollars par an, initialement prévue pour 2020, a été critiquée pour son retard et ses montants souvent « gonflés » par des contributions incluant des prêts. Cette situation a érodé la confiance des pays les moins avancés envers les engagements des nations riches.

Namibie Mme Nandi-Ndaitwah pourrait devenir la première Présidente du pays

Les Namibiens voteront ce 27 novembre 2024 pour élire leur futur Président ou Présidente. L'actuelle Vice-présidente, Mme Netumbo Nandi-Ndaitwah, est la favorite. Pour ce scrutin, qui doit aussi désigner les membres de l'Assemblée nationale, 15 partis sont en lice. Dans les résultats du scrutin anticipé pour les missions étrangères, les forces de sécurité et les marins, Mme Nandi-Ndaitwah et son parti, la South West Africa People's Organization (SWAPO), sont en tête. Si cette tendance se confirme avec le vote des 1,4 million d'électeurs, elle deviendra la première Présidente de la Namibie. Depuis l'indépendance du pays en 1990, la SWAPO n'a perdu la majorité à l'Assemblée nationale qu'en 2019. Cela

constitue une alerte pour les analystes, qui estiment que comme d'autres partis de la sous-région elle ne risque pas de retrouver une telle domination post indépendance. Âgée de 72 ans, Mme Netumbo Nandi-Ndaitwah a promis de créer davantage d'emplois et de s'attaquer à un taux de chômage de 20% chez les jeunes et les diplômés. La probable Présidente devra également aborder des questions cruciales, notamment celles relatives aux droits des femmes. Si elle parvient à la présidence, Mme Nandi-Ndaitwah rejoindra la liste restreinte des femmes chefs d'État sur le continent africain, après Ellen Johnson Sirleaf, qui était devenue la première femme Présidente d'un pays africain en 2005. ■ **F.M**

Un nouvel accord a été établi pour mobiliser 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, mais ce chiffre reste en deçà des attentes. Bien que les discussions aient prévu une révision de cet accord dans cinq ans, beaucoup de pays du Sud considèrent cela comme insuffisant face à l'urgence climatique et aux responsabilités historiques des pollueurs. De plus, le retrait des clauses visant à abandonner les énergies fossiles, pourtant acquises lors de la COP28, a également suscité des critiques vives. Les pays du Golfe, grands exportateurs de pétrole, ont influencé cette décision, ce qui a été dénoncé par les délégations africaines, qui craignent que cela n'entrave les investissements dans les énergies renouvelables sur le continent.

Malgré ces échecs, la COP29 a établi un mécanisme pour instaurer un plancher de financement climatique, avec l'espoir qu'il augmente dans les années à venir. Cependant, les résultats sont jugés décevants par les pays africains, qui subissent les conséquences des émissions de gaz à effet de serre des pays riches. La prochaine décennie sera décisive pour limiter le réchauffement et la communauté internationale est appelée à faire preuve de solidarité et d'ambition face à cette crise mondiale. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

RWANDA : INTERDICTION DES MOTOS THERMIQUES D'ICI 2025

Le Rwanda veut accélérer sa transition énergétique. À partir de janvier 2025, seules les motos-taxis électriques pourront être immatriculées dans le pays. Cette décision vise à réduire la pollution et à promouvoir une mobilité durable. Cette décision vise à réduire la pollution et à promouvoir une mobilité durable. « Il y a beaucoup d'émissions de carbone », constatent les autorités du pays « et nous voulons les réduire ». Actuellement, les motos électriques sont encore peu nombreuses, se concentrant principalement à Kigali. Cette décision pourrait entraîner une augmentation significative du nombre de motos électriques, qui pourraient atteindre environ 4 000 unités très bientôt. Bien que la transition vers l'électrique soit lente, cette mesure pourrait stimuler son adoption par les autorités rwandaises. Cette initiative pourrait également inspirer d'autres pays africains, engagés dans une dynamique de mobilité urbaine plus durable et moins polluante. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KAYES : TENUE DU PREMIER FORUM SUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Kayes a accueilli la première édition du Forum international sur la résilience climatique au Sahel, les 25 et 26 novembre 2024. Initié par le Conseil patronal de la région, ce forum visait à faire de la Cité des Rails un « laboratoire de la résilience climatique ». Face aux défis posés par le changement climatique, les experts avaient pour mission de réfléchir à des solutions innovantes pour inverser la tendance. Le Forum de Kayes s'inscrit dans une dynamique de réflexion et d'action pour la résilience climatique. C'est ainsi que chaque année un point sera fait sur la situation. Parmi les nombreuses recommandations figurent le développement de systèmes d'alerte précoce, l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles, la promotion de techniques agricoles durables, le soutien aux initiatives privées et à l'investissement climatique, ainsi que le renforcement de la formation et de l'accès à l'information climatique, entre autres. ■

AFROBASKET 2025 : BILAN ET PERSPECTIVES POUR LE MALI APRÈS LES ÉLIMINATOIRES

L'équipe nationale masculine de basketball du Mali a disputé la deuxième fenêtre des éliminatoires de l'AfroBasket 2025 durant le mois de novembre 2024 à la Dakar Arena, au Sénégal. Ce tournoi, qui regroupait le Mali, le Soudan du Sud, la République Démocratique du Congo (RDC) et le Maroc, s'est soldé par des performances mitigées pour les Aigles.

MASSIRÉ DIOP



Les aigles basketteurs à leur arrivée à Dakar.

Lors de son premier match, le 22 novembre, le Mali a perdu contre la RDC 72 à 64. Une rencontre

marquée par une défense défaillante et des pertes de balle importantes. Le 23 novembre, les Aigles ont affronté le Sou-

dan du Sud, une équipe montante, et ont encore essuyé une lourde défaite, 85 à 60, révélant des lacunes tactiques face à une attaque rapide. Cependant, le Mali a redressé la barre le 24 novembre, s'imposant de justesse contre le Maroc 66 à 64, grâce à une meilleure cohésion et une bonne gestion en fin de match. Avec une victoire et deux défaites, le Mali se classe troisième du Groupe A, ayant marqué 190 points et en ayant concédé 221. Ce qui souligne la nécessité d'améliorations, notamment en défense. Individuellement, Youssouf Mamby Traoré a brillé, avec une moyenne de 16,2 rebonds par match, tandis que Sékou Ousmane Bagayoko a été le meilleur marqueur malien avec 15,3 points de moyenne. La dernière fenêtre des éliminatoires, prévue du 17 au 25 février 2025, sera décisive. Les lieux et adversaires du Mali ne sont pas encore confirmés, mais cette étape sera déterminante pour sécuriser une place en phase finale de l'AfroBasket 2025.

L'AfroBasket 2025 se déroulera en Angola du 12 au 24 août 2025. Ce sera la 31ème édition de ce championnat de basketball masculin d'Afrique. Les qualifications, réunissant 20 équipes africaines, se poursuivent pour décrocher les 16 places finales. Le Mali devra redoubler d'efforts pour être représenté dignement dans ce tournoi majeur. ■

LDC CAF Le Djoliba AC trébuche d'entrée

Dur apprentissage pour les Rouges de Bamako. Pour ses débuts en Ligue des champions de la CAF, le mardi 26 novembre 2024, le Djoliba AC s'est lourdement incliné devant l'Espérance de Tunis en terre tunisienne (4-0). Les Champions du Mali en titre ont rapidement concédé l'ouverture du score, dès la 4ème minute de jeu, permettant au club tunisien d'aggraver le score peu avant la pause, à la 40ème minute. Malgré quelques changements tactiques effectués à la 60ème minute, le Djoliba AC a encaissé deux nouveaux buts, le dernier étant inscrit dans les arrêts de jeu. Avec cette défaite, les Rouges de Bamako se retrouvent derniers du groupe D. Pour préserver ses chances de qualification au prochain tour, le Djoliba AC devra rebondir à domicile lors de la deuxième journée, le 6 décembre prochain, face au Pyramids FC d'Égypte, dans une rencontre qui s'annonce tout autant difficile. ■

M.D



CARTONS DE LA SEMAINE

Pour leur tout premier match dans l'élite, les **Étoiles du Mandé** se sont imposées samedi 23 novembre 2024 (2-0) devant Afrique Football Elite, en ouverture du Championnat national professionnel Ligue 1 Orange 2024-2025. Avec ce baptême de feu réussi, les Académiciens prennent provisoirement la tête du championnat, à égalité avec les 11 Créateurs de Niaréla.

La Fédération anglaise de football a ouvert une enquête pour corruption visant **David Coote** le 26 novembre 2024. L'arbitre britannique est soupçonné d'avoir donné un carton jaune à un joueur de Leeds à des fins de paris sportifs. Coote aurait échangé avec un supporter la veille du match, supporter auquel il aurait confié son intention.

VENTE DE MUSIQUE EN LIGNE : VERS UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU DROIT D'AUTEUR

La vente de musique en ligne a émergé à la fin des années 90, prenant la forme de sites web pour vendre des fichiers audio. C'est en 1998 qu'eMusic a permis la vente de musique en ligne au format MP3, marquant le début d'un phénomène qui prendra de l'ampleur en 2000 et attirera toute l'industrie du disque. Au Mali, des plateformes se développent pour offrir cette alternative aux artistes. Bien que le domaine nécessite encore une régulation adéquate, les acteurs aspirent à son expansion pour permettre aux artistes de mieux profiter de leur art.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Les grands distributeurs s'intéressent de près à cette nouvelle méthode de vente. La vente légale de musique en ligne se développe rapidement et les partenariats dans ce domaine se multiplient. En 2000, Sony devient la première société à vendre légalement en ligne la musique d'une grande maison de disques. En 2001, la société britannique OD2 lance un système permettant aux distributeurs de proposer une plateforme légale de téléchargement, où ils peuvent vendre des abonnements. Désormais, les labels choisissent la réciprocité et signent des contrats pour distribuer leurs contenus respectifs sur diverses plateformes.

Quid des droits d'auteur ? Ce phénomène en pleine expansion reste relativement récent au Mali et soulève des questions sur le droit d'auteur, qui a été partielle-



Gaoussou Chérif Haïdara, initiateur de l'Application Empire Afrique.

ment abordé par une législation adoptée en 2017. Cette loi fixe des prix pour les plateformes de téléchargement, mais ces plateformes elles-mêmes ne sont pas

encore régulées, créant un vide juridique. Les acteurs du secteur, en concertation avec le Bureau Malien du Droit d'Auteur, envisagent de mettre en place une réglementation. Les plateformes, qui génèrent des revenus pour les artistes grâce aux ventes réalisées, sont actuellement en pourparlers pour établir un montant à reverser au Bureau Malien du Droit d'Auteur. Gaoussou Chérif Haïdara, initiateur de l'application Empire Afrique, explique : « face à la faiblesse des ventes de disques, cette solution permet aux fans d'acheter la musique de leurs artistes grâce à des systèmes de paiement accessibles, notamment avec la Mobile Money ». Lancée en 2019, la plateforme démarre ses activités en 2020. Au début, les artistes étaient dubitatifs, mais ils commencent à adopter la solution car ils « arrivent à se faire un peu d'argent », précise M. Haïdara. Actuellement, il compte une centaine de partenaires, principalement des artistes, mais aussi des écrivains et des producteurs de films.

Avec des exemples de projets ayant réalisé 6 000 ventes en deux semaines, le promoteur d'Empire Afrique ambitionne d'élargir son audience pour attirer des artistes de la sous-région, bien que la plateforme accueille majoritairement des Maliens. ■

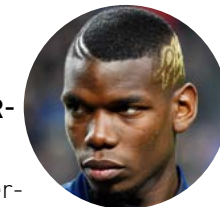
INFO PEOPLE

ROKIA TRAORÉ : LA JUSTICE ITALIENNE ORDONNE SON TRANSFERT



La chanteuse malienne Rokia Traoré a vu son recours contre sa remise aux autorités belges rejeté par la Cour suprême d'Italie. Dans cette affaire de non-représentation d'enfants l'opposant à son ex-mari belge, elle a été condamnée à deux ans de prison ferme en juin 2024. Elle sera transférée dans quelques jours, a déclaré son avocate le 20 novembre. « Rokia Traoré a été condamnée à deux ans de prison lors d'un procès qui s'est déroulé à Bruxelles, sans qu'elle en ait été informée, en son absence et sans qu'elle ait pu être défendue par un avocat, en violation des droits de la défense et du principe du procès équitable » a déploré l'avocate.

PAUL POGBA : DÉBUT DU PROCÈS POUR EXTORSION



Le procès concernant la tentative d'extorsion et la séquestration de Paul Pogba s'est ouvert le 26 novembre 2024. Plus de deux ans après l'affaire, le procès Pogba s'est ouvert à Paris pour faire la lumière sur ce qui s'est passé dans la soirée du 19 mars 2022 en Seine-et-Marne. Dans le cadre d'un rassemblement de l'équipe de France, Paul Pogba, l'international français, dîne avec « des amis d'enfance ». Ils se rendent ensuite dans un autre appartement avec ces derniers. C'est dans ce logement qu'ils sont rejoints par des hommes armés, qui braquent ensuite l'international avant d'exiger de lui le paiement de 3 millions d'euros en espèces et de 10 millions par virement.

www.journaldumali.com
Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Stockez vos données en toute
sécurité avec Afribone.



20 28 00 00

Consulter notre nouveau site web

www.afribone.com

